

On vous invite...

Dimanche 26 août

9h15 : Randonnée pédestre



Ce dimanche 26 août, l'asbl « Animation Gelbressoise » vous propose une randonnée pédestre de 8 km. Le rendez-vous est fixé à 9h15 précises devant la salle « La Gelbressée ».

Le plan du parcours est disponible ci-après

en page 6.

Voici quelques mots sur l'itinéraire de cette balade...

Cet itinéraire nous fera emprunter presque exclusivement des sentiers campagnards, des chemins de terre et des sentiers forestiers

Il nous fera quitter Gelbressée en nous dirigeant vers le terrain de foot. Nous quitterons directement le N992 pour rejoindre, via un chemin herbeux, le quartier des Inhauts à Boninne.

Nous quitterons rapidement ce dernier pour pénétrer dans la forêt domaniale de Marche-les-Dames. Nous traverserons tout d'abord, le bois de la Baigneuse pour rejoindre, par de petits chemins sinueux, le carrefour de l'Etoile.

A quelques mètres de là, nous en profiterons pour aller découvrir le panorama de la vallée de la vallée de la Meuse (Belvédère), la ligne de Chemin de Fer ainsi que les carrières.

Nous descendrons ensuite le long du domaine para-commando pour arriver à l'abbaye Notre-Dame du Vivier. Un petit sentier, derrière celle-ci, nous fera découvrir une partie du cours de notre ruisseau « La Gelbressée » et nous fera rejoindre la N992 à hauteur de la grotte Notre-Dame de Lourdes.

Nous traverserons cette nationale pour remonter dans le bois de Hubeumont et rejoindre le quartier des Dix Bonniers.

Après avoir jeté un coup d'œil sur notre village, il nous restera à redescendre en traversant prudemment la N80 et rejoindre le quartier de la Bourgogne en empruntant le petit sentier vicinal SV n° 25.

Quelques enjambées sur la rue Ernest Moëns, et nous serons de retour à la salle pour l'apéro.



11h : Apéritif et dîner "à la bonne franquette"

Au retour, après un apéro bien mérité, un dîner "à la bonne franquette" (style auberge espagnole) sera possible pour ceux qui le souhaitent. Un barbecue aura été allumé et sera à disposition. Ce que vous apporterez (viande, crudités,...) pour ce repas pourra être rangé dans un frigo durant la randonnée.

Résultats du lâcher de ballons



Ce dimanche 28 août sera également l'occasion de présenter, **aux alentours de 12h, les résultats du lâcher de ballons** effectué le 1^{er} juillet dans le cadre de la fête de l'asbl, et de remettre un petit cadeau aux trois participants dont le ballon est allé le plus loin.

Cette 9^{ème} édition du lâcher de ballons est indéniablement un très bon cru... certains ballons ayant été retrouvés à plus de 400 km de Gelbressée, dans le nord-ouest de l'Allemagne. Voir la carte ci-après en page 5.

Cette année, ont donc été retrouvés :

1. un ballon de **Célia Nennen** à 26197 Ahlhorn (Allemagne), soit à 442 km d'ici,
2. un ballon de **Laurent Genot** à 49692 Tenstedt (Allemagne), soit à 421 km d'ici,
3. un ballon de **Rita Denil** à 45953 Kolme (Allemagne), soit à 390 km d'ici,
4. un ballon de **Stéphane Genot** à 46149 Oberhausen (Allemagne), soit à 213 km d'ici,
5. un ballon de **Chloe Scheider** à 47269 Duisbring (Allemagne), soit à 203 km d'ici,
6. un ballon de **Karine Marini** à 41061 Münchengladbach (Allemagne), soit à 160 km d'ici,
7. un ballon de **Théo Lepert** à 6451 CD Schinveld (Pays-Bas), soit à 106 km d'ici,
8. un ballon de **Hugo Dejaie** à 6333 AB Schimmert (Pays-Bas), soit à 91 km d'ici.

Nouveauté cette année, dès 13h30 : Défi gelbressois

Après le barbecue
Pour une bonne digestion
Pourquoi pas une petite animation ?

Venez donc tous
En équipe de quatre personnes
Pour relever le DEFI
Début des hostilités : 14h

HUIT activités
Pour se mesurer
Et devenir les Gelbressois de l'année

Tout le monde est invité
Petits ou grands, tous pourront participer

Inscriptions gratuites à partir de 13h30

Petite restauration, bar à cocktail et ambiance assurée

Venez nombreux pour participer
ou profiter d'une après-midi festive

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à la salle « La Gelbressée » ce dimanche 28 août !!!

Fête du foot

Vendredi 31 août à 20h30 :
soirée-cabaret avec...



Pour entamer la saison 2012-2013 des soirées-cabaret de Gelbressée, le groupe **Last Minute Quartet** revisitera des morceaux bien connus de tous... de Line Renaud aux Forbans, en passant par Fats Domino, Michel Polnareff, Christophe, Patricia Kaas, Johnny Cash, Georges Brassens et bien d'autres encore. **Last Minute peut-être, mais en première classe !**

Last Minute Quartet se compose de :

- **Cyril Thiry** : saxophone - batterie – chant
- **Stany Lecharlier** : basse
- **Sam Goidts** : batterie - guitare – chant
- **Greg Gueli** : guitare

Cette soirée se donnera « en délocalisé » à la salle « Les Nutons » (à côté du terrain de football), à l'occasion de la fête du foot organisée par l'US Gelbressée.

Entrée gratuite et chapeau pour une participation libre en conscience.

Samedi 1er septembre à 14h : concours de belote

Inscription à partir de 13h30
Prix : 10 EUR par personne – 3 vies
Récompenses à espèces

Dimanche 2 septembre

10h : Grand messe pour les défunts de la Paroisse

11h30 : Apéritif offert par l'US Gelbressée

Réception par les autorités communales
des Noces d'Or : Mr et Mme Nennen

12h : DINER BARBECUE

18h (à confirmer) : Match de 2 PROV A
US Gelbressée A – Assesse A

Bienvenue à tous, durant tout ce week-end de fête, à l'US Gelbressée !!!

Cela s'est passé chez nous...

BBQ des Comognes...

Pfff^{ème} édition ! (on ne les compte même plus !)

On s'était dit rendez-vous dans 1 an
Même jour, même heure, même place...

Ils sont venus à une trentaine...
Même pas peur de la pluie et du froid !

Faut dire que l'accueil est chaleureux, les boissons coulent à volonté et le buffet est varié et délicieux, agrémenté ce soir d'une sauce-maison de Marc (à en tomber par terre, et oui !)

Alors que demander de mieux !

De plus, cette année, Philippe a amené un canon à chaleur autour duquel, d'ailleurs, plusieurs se sont vite agglutinés en fin de soirée ! Merci pour cette excellente initiative !

C'était le dernier barbecue (parmi nous) de Michel et Patricia, qui vont quitter notre paisible quartier pour aller rejoindre Wépion. Nous lançons donc un appel pour l'an prochain à un cuisinier-cuiseur de saucisses-lards-brochettes... avec de bonnes références si possible et libre le premier week-end d'août 2013. Les candidatures sont à envoyer chez Guy et Muriel ou Laurent et Muriel, une épreuve éliminatoire départagera les meilleurs !!

Nous avons aussi fait la connaissance de Gaston ! Un peu peureux devant tout ce monde et ce bruit mais quelle élégance et quelle douceur, ce Gaston !!

Bonne petite soirée entre voisins, rires, confidences, petits potins,... tout ce qui fait vivre un quartier !

On se dit rendez-vous dans 1 an
Même jour, même heure, même place...

Muriel MINET

On vous informe...

Pollution à la station d'épuration

À Gelbressée, les eaux usées issues de vos sanitaires, machines à laver, éviers, sterputs, gouttières, voiries,... sont collectées et acheminées vers une station d'épuration située en bas du terrain de foot. L'objectif de cette station est d'éliminer les polluants se trouvant dans les eaux, avant de les rejeter à la rivière (la Gelbressée).

Dans notre station d'épuration, le traitement des eaux est principalement réalisé par des bactéries. En se nourrissant de la pollution contenue dans nos eaux usées, ces bactéries se multiplient et, périodiquement, il convient donc de purger le système. On obtient alors ce que nous appelons des « boues ».

En temps normal, la bonne qualité de ces « boues » à Gelbressée nous permet, après traitement adapté, de les valoriser en tant qu'amendement agricole sur les champs.

Malheureusement, le 19/06/2012 et le 30/07/2012, l'exploitant de la station d'épuration (INASEP) a constaté la présence de mazout à la station ! Non seulement cela signifie que la Gelbressée risque d'être polluée, mais les boues également risquent d'être contaminées. Par principe de précaution, nous avons isolé les lots mais le coût (pour l'intercommunale et donc pour chaque citoyen que nous sommes) n'en est pas négligeable...

Je souhaitais donc attirer votre attention sur l'importance de ne pas rejeter de produits dangereux ou toxiques dans les égouts. Si toutefois vous constatiez un débordement ou un écoulement accidentel de mazout, huile, produit chimique ou dangereux, merci de prévenir rapidement notre cellule de garde au 0477/54.10.43 qui pourra prendre rapidement les mesures nécessaires.

Chacun de vos gestes compte pour la qualité de notre environnement ! Merci,

Clémentine PROUTEAU – INASEP

La biodiversité sacrifiée sur l'autel de la cupidité

Que s'est-il passé le 12 juillet dernier ? La Cour de Justice de l'U.E., aux termes d'une analyse étonnement superficielle de l'affaire, et d'une décision qui ressemble plus à un communiqué de presse qu'à un jugement de droit, justifie l'interdiction du commerce des semences de variétés anciennes par l'objectif, jugé supérieur, d'une "productivité agricole accrue" !

Cela fait 50 ans que cela dure et le fait que ce raisonnement nous ait déjà amenés à perdre plus de 75% (estimation de la FAO) de la biodiversité agricole européenne n'y change donc rien. Cette biodiversité, qui a nourri les populations européennes pendant les siècles passés, est l'objet de la plus grande suspicion. La Cour va ainsi jusqu'à écrire, par deux fois, que la législation permet **d'éviter "la mise en terre de semences potentiellement nuisibles" !**

Cette remarque est choquante, quand on pense que les semences du Catalogue officiel, enrobées des pesticides Cruiser, Gaucho et autres Régent, ou accompagnées de leur kit de chimie mortelle, empoisonnent la biosphère et les populations depuis quelques temps.

Cette décision de la Cour a été rendue dans le cadre d'un litige entre l'association Kokopelli et la société Graines Baumaux qui devant la Cour d'Appel de Nancy demande la condamnation de Kokopelli à lui payer 100.000 € de dommages-intérêts, ainsi que la cessation de toutes les activités de l'association. Pourtant, le 19 janvier, l'Avocat Général donnait raison à Kokopelli, en estimant que **l'enregistrement obligatoire de toutes les semences au catalogue officiel était disproportionné** et violait les principes de libre exercice de l'activité économique, de non-discrimination et de libre circulation des marchandises. Entretemps le lobby semencier a pris soin de faire connaître à la Cour son désaccord. Ainsi les masques tombent : la Cour de l'Union Européenne est bien au service de l'agriculture chimique mortifère et de son idéologie corruptrice.

Il est à souligner que cette décision est prise dans un contexte européen particulier : **une réforme générale de la législation sur le commerce des semences** est en cours. La procédure est placée sous le haut parrainage de l'industrie semencière. Les associations de sauvegarde de la biodiversité, petits producteurs, paysans et jardiniers passionnés, qui, à travers toute l'Europe, conservent « clandestinement » plus de variétés oubliées que tout ce que le catalogue des variétés appropriées n'en pourra jamais contenir, n'ont pas été invitées à la table des négociations...

Pourrons-nous encore échanger librement nos semences ?

Historiquement, la mise en place de ce catalogue officiel a répondu au besoin de protéger l'agriculteur des marchands qui pouvaient lui vendre n'importe quelle variété sans jamais revenir voir ensuite... si c'était la bonne ! L'inscription d'une variété au catalogue est en réalité une simple autorisation de commercialisation basée sur un dossier exigeant et coûteux.

Aujourd'hui, la **production semencière est extrêmement concentrée** et on ne trouve plus sur le marché que des variétés pour lesquelles les semenciers-chimistes touchent des droits. Les conditions d'inscription sont incompatibles avec un grand nombre de variétés qui ne sont pas stables parce qu'adaptables et donc de grand intérêt pour la biodiversité. D'autre part, le coût de l'inscription est un véritable frein pour les variétés mineures, peu produites.

Les échanges entre particuliers restent évidemment permis. Quant aux bourses de semences dont l'organisation peut faire l'objet d'une publicité, s'il n'y a pas de commercialisation et si l'organisateur n'a pas de numéro de TVA, il n'y aura aucun problème. Mais attention dès qu'un professionnel viendrait à s'insérer dans la bourse !

Ces enjeux nous dépassent... alors que faire ?

Le Catalogue officiel actuel est le pré-carré exclusif des variétés protégées par des droits de propriété intellectuelle, hybride F1 non reproductibles. Qu'il le reste !

Deux alternatives peuvent être envisagées :

1. Il n'existe pas de catalogue officiel obligatoire pour les clous et les boulons. Il n'y a pas de raison de soumettre

les semences à une procédure préalable de mise sur le marché, comme les pesticides ou les médicaments. (risque = moindre protection de l'utilisateur)

2. Admettre au catalogue des variétés anciennes et régionales sur base d'un dossier allégé reprenant une description de la variété, un historique d'utilisation, ses qualités germinatives et gustatives.

Comme vous pouvez le constater, **de graves menaces liées au cadre réglementaire subsistent**. Les enjeux internationaux sont tellement importants qu'ils en écrasent la biodiversité et rendent le système économique de moins en moins résilient. A quand la prochaine crise ? Oser la transition, c'est revenir à des économies plus locales et plus résilientes qui ont aussi l'avantage de renforcer le tissu social et la convivialité.

Nous aimerions attirer l'attention des candidats aux prochaines élections communales et souhaitons **organiser un débat le 28 ou 29 septembre** sur ces questions et bien d'autres que vous pourriez poser avant de faire un choix dans l'isoloir. Comme annoncé, nous comptons diffuser le film « **In Transition 2.0** » en 1e partie pour montrer que les citoyens peuvent prendre leur destin en mains sans attendre.

Et juste après les élections le 21/10 nous vous donnons à nouveau rendez-vous, cette fois à l'abbaye de Marche-les-Dames, pour vous montrer entre autre les risques que coure la biodiversité dans notre belle vallée.

Roger BOURGEOIS
Pour le comité de pilotage
« La Gelbressée en Transition »

A venir...

Cours de gym et de cuisine Rendez-vous du Club Enfants

Ces rendez-vous, fort appréciés durant cette année 2011-2012, reprendront en septembre pour une nouvelle année :

- le mercredi 5 septembre pour le cours de gymnastique,
- le lundi 3 septembre pour le cours de cuisine,
- le samedi 29 sept. pour le rendez-vous du club enfants

Personnes de contact :

- **gym** : **Manu Genot** – Haumont (081/21.27.47)
- **cuisine** : **Jeaninne Plompteux** – Nicolay (081/21.52.41 – 0494/44.10.92)
- **club enfants** : **Esther Pitance** (esther.pitance@skynet.be) – 081/21.17.73)

Saison 2012-2013 des soirées-cabaret

Pour cette 12ième saison, rencontres, découvertes et éclectisme seront une fois de plus de mise ! Nous sortirons même du monde musical pour proposer en janvier un spectacle humoristique. Voyez plutôt...

Le **samedi 29 septembre**, un **bal folk** sera proposé avec **Chapeaux Bas**, un duo pratiquant l'accordéon diatonique dans la musique traditionnelle et moderne. Joachim Loneux et Maxime Kempeneers en profiteront pour vous présenter leur nouveau répertoire. En 1ière partie : Samir Mohellebi, guitariste et joueur de mandole algérienne.

Place à un autre duo le **samedi 27 octobre** : **Rémi Decker (cornemuses, flûte, chant)** et **Eva Parmenter (accordéon diatonique, chant)** Tous deux sont nés (à 2000km l'un de l'autre) avec la musique traditionnelle dans les jambes et les oreilles ! Lui en Belgique, elle au Portugal, ils ont barouillé toute leur enfance dans des bals folks, des concerts, ont faits leurs armes dans des bœufs sans fin. Ils sont le produit direct de la musique trad'actuelle. Respectueux de la tradition mais fous de création, leur musique est un flux inventif respirant la danse, un feu d'artifice de haut niveau.

Jean-François Maljean vient de sortir un nouvel album : "Apormidjusofir", un hommage à sa ville natale de Verviers. Il viendra nous le présenter le **samedi 24 novembre**, accompagné de ses musiciens et de l'un ou l'autre invité figurant sur son album dont le **saxophoniste Rhonny Ventat**.

Cela fait 25 ans que **Vincent Pagé** est facteur, un métier qui a bien évolué avec notamment la transformation de la Poste en B-Post. C'est sur les planches qu'il nous en fait avec brio et humour la démonstration. Un spectacle tout simplement intitulé : "C'est ma tournée", que Vincent présentera à Gelbressée le **vendredi 25 janvier**.

Le **samedi 23 février : Toni et les Radiateurs...** Les Radiateurs, c'est un crooner qui ne se prend pas au sérieux accompagné par des musiciens qui réchauffent l'atmosphère par un swing endiablé, des rythmes latinos et des solos décoiffants. On bascule sans transition et sans vergogne d'un standard de Guy Marchand ou Henri Salvador totalement dégoulinant (le standard) à une composition de Toni faite juste pour rire. Flirter et rigoler est, de leur aveu, le seul but de ces quinquagénaires bon chic bon teint. Sérieux s'abstenir.

Ensuite, le **samedi 30 mars**, place à la chanson française avec **Théa and the Mugs**. Théa s'appelle Théa car son vrai prénom, c'est Dorothee ... mais c'était déjà pris ! Ses chansons douces-amères racontent avec humour et tendresse les petites et grandes cassures de l'existence : les ruptures amoureuses, le cap des 26 ans – quand on n'a plus droit au Go Pass et qu'il faut commencer la crème antirides, la déprime post-Potter, ... Elle sera accompagnée par une belle brochette de musiciens !

Ils nous avaient rendu visite en novembre 2002 sous la dénomination « Gélatine », groupe de rock contemporain (avec Nicolas Fieremans). Depuis (10 ans plus tard), ils ont maintenant le cap, juste changé de batteur et sorti deux superbes albums. **Djinn Saout** sera de retour le **samedi 27 avril** pour un concert acoustique, spécialement pour Gelbressée.

Pour terminer la saison, le **samedi 25 mai**, nous aurons le plaisir d'apprécier la délicate pop folk de **Monday Morning**. Jadis intimement traitée en duo, elle s'écarquille désormais pour implanter ses racines au sein d'un solide quatuor voix/guitare/percussions/basse.

Enfin, pour compléter le programme de cette 12ième saison, 2-3 noms viendront encore s'ajouter en 1ière partie de certaines dates.

L'entrée sera parfois gratuite (participation libre en conscience via la « chapeau »), parfois payante. La réservation sera parfois simplement souhaitée, parfois rendue obligatoire pour des raisons d'organisation. Suivez dès lors bien les infos données sur les Echos de la Gelbressée.

Au plaisir de vous y rencontrer !!!

jeanluc.gillard@gelbreesee.be – 0472/441.430

Sorbier noir (Chronique astringente et douce-amère)

2 - La piste du guépard (Ou comment transformer le lièvre, que l'on aurait voulu tortue, en grand prédateur)

Quel ne fût pas mon étonnement lorsqu'en rentrant chez moi un soir de juillet dernier j'aperçus, somnolant en bord de route, de drôles de girafes enterrées jusqu'au cou dans le bitume de la rue Moëns.

J'ai d'abord pensé à un exode massif dû au réchauffement climatique mais, observant de plus près, je me suis vite aperçu que la disposition géométrique dans laquelle elles s'étaient « posées » ne devait rien à la physiologie de ce mammifère.

La main de l'homme peut-être ?

M'enhardissant, je tendis vers elles l'une des miennes qui entra en contact avec un plastique froid et granuleux. Cette fois, le doute n'était plus permis.

Je me suis alors souvenu qu'un projet de sécurisation routière devait se mettre en place cet été à cet endroit mais j'avais cru

comprendre, naïvement, qu'il devait s'agir de dispositifs modérateurs de vitesse et non d'artifices cosmétiques accélérateurs d'adrénaline.

J'ai alors pensé à Francorchamps avant le grand virage. Cela a dû commencer comme cela à Francorchamps.

Il est d'ailleurs curieux de constater certaines similitudes entre les deux lieux déjà ou bientôt renommés pour leurs performances.

Comme à Francorchamps, ici les chicanes sont nombreuses et « funny ».

Comme à Francorchamps, ici on attaque par la « source » pour arriver au « raidillon » (Entendez, de la fontaine au Chemin des Blés).

Comme à Francorchamps, ici des pilotes négocient à la corde des modifications de trajectoire.

J'avoue, à ma grande honte, m'être laissé aller à ce penchant grisant. Quelle sensation de sentir l'adrénaline monter en soi lorsque, délice suprême, un concurrent se présente en sens inverse. Et là, c'est beaucoup mieux qu'à Francorchamps car eux sont tenus de rouler tous dans le même sens -

Pas nous ! ☺

La rue E. Moëns, une rue à vocation sportive ?

Il est évident que l'option des chicanes est un choix malheureux car non seulement il tend à faire ressurgir l'enfant qui sommeille en nous et qui aime à jouer des sensations fortes et des occasions de se « mesurer » mais de plus, de par l'obligation qu'elles donnent de se déporter sur la gauche de la route lors de leur franchissement, les chicanes nous mettent face aux véhicules pouvant débouler en sens inverse et là, cela devient carrément dangereux.

Je ne m'étendrai pas sur les places de parking oblitérées à proximité de l'église et de la salle « La Gelbressée » mais ce handicap est indéniablement à prendre en compte.

Pas un mot non plus sur les menaces que ces « plots » ne manqueront pas de représenter lors du prochain hiver par route verglacée.

Un grand projet, de nombreuses énergies dépensées mais pour quel résultat ?

Pourquoi n'avoir pas opté d'emblée pour des ralentisseurs de type « dos d'âne » qui ne laissent d'autre choix au conducteur que de mettre le pied sur le frein ou se résoudre à abandonner sa suspension (tels ceux de la rue du Chenisse) ? De plus dans le cas de ce dernier choix chacun reste sur sa bande de circulation, pas de déport inopportun, pas de tentative de record du tour.

Heureusement, je me suis laissé dire que ces chicanes sont en place à titre de test.

Si le but recherché par ces aménagements est vraiment la sécurité et la réduction de vitesse alors, nous devrions en être débarrassés très vite.

Restons critiques et vigilants.

PhD.

Humour...

Mittal vient de décéder et arrive au paradis.

Dieu lui dit : "Avec tout ce que tu as fait en Belgique et surtout à Liège, il n'est pas question que je t'accueille au paradis. Va directement en enfer !"

Trois jours après, Satan frappe à la porte du paradis et dit à Dieu : "Reprends-le : il m'a déjà éteint 3 fours..."

Editeur responsable : Jean-Luc Gillard
Rue du Moulin Somal 28 - 5024 Gelbressée
081/21.56.63 - jeanluc.gillard@gelbreesee.be

Site internet : www.gelbreesee.be

Résultats du lâcher de ballons du 1^{er} juillet 2012



